La Lutte contre le Bolchevisme

LE MARECHAL FOCH EST ATTENDU A VARSOVIE

Le maréchal Foch est attendu à Varsovie dans une quinzaine de jours. On peut voir là la preuve que l'on s'occupe de la situation militaire en Pologne plus sérieusement qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent.

Il est très important de savoir que les Polonais sont capables de battre le bolchevisme s'ils sont convenablement soutenus.

De nombreux indices indiquent que les bolcheviks se préparent aussi rapidement qu'ils le peuvent.

L'ARMÉE ROUGE BATTUE PAR LES TROUPES LETTONES

Le bureau letton d'informations annonce que les troupes nationales lettones avancent victorieusement dans leur offensive contre les bolchevistes. Après des luttes acharnées, les Lettons ont arraché, des mains des bolchevistes plusieurs localités en Letgadie. Ils ont capturé beaucoup de matériel de guerre et fait de nombreux prisonniers. La grande bataille continue dans la direction du point de jonction de Riechitze.

LES GRÈVES

LES CHEMINOTS PARISIENS MENACENT

Dans son assemblée plénière du 12 janvier dernier, les syndicats parisiens de cheminots décidaient d'engager une propagande plus vigoureuse que jamais en faveur du salaire minimum, d'une indemnité de résidence suffisamment élevée, et aussi de la nationalisation rapide de tous les réseaux.

Et, hier, à la Bourse du travail, les cheminots débutaient dans cette propagande par un important meeting où furent prises des résolutions qui ne laissent aucun doute sur leur volonté ferme de parvenir rapidement à la réalisation de leurs désirs.

L'ordre du jour voté à l'unanimité en fin de séance l'indique clairement: et si le mot de « grève générale » ne s'y trouve pas inscrit, les orateurs qui, tour à tour, vinrent, pendant deux heures, en préparer la lettre en commentant l'esprit, ne firent aucune difficulté pour l'employer dans leurs discours.

Les cheminots, dit cet ordre du jour, sont à bout de patience et sont fermement résolus à faire appliquer l'échelle des traitements de 3.800 francs à la date du 10 février et à employer tous les moyens d'action qui sont en leur pouvoir pour aboutir à ce résultat.

A noter que M. Bidegarray, secrétaire général de la Fédération, souligna l'importance de la déclaration, en demandant à l'assemblée si, au 10 février, elle serait prête à l'action immédiate.

Ajoutons qu'au minimum de 3.800 francs, les cheminots ont pareillement décidé de demander le maintien des indemnités de cherté de vie de 1.080 et 720 francs, et l'incorporation prochaine dans les salaires.

Voilà pour les revendications d'ordre corporatif.

En ce qui concerne les revendications d'ordre économique, « les cheminots, lit-on dans la dernière partie de cet ordre du jour, s'engagent à faire l'action nécessaire pour obtenir, conformément à la décision des conseils fédéraux, la nationalisation des chemins de fer ».

LES CHEMINOTS DE L'ORLEANS CESSENT LE TRAVAIL

La vive effervescence qui régnait depuis quelques jours parmi les cheminots de Limoges a abouti à la cessation du travail parmi le personnel des ateliers et dépôts. Le syndicat a décidé que le personnel roulant ne s'arrêterait qu'en dernier ressort. Un mouvement identique s'est affirmé chez les employés des gares de Saint-Sulpice-Laurière et de Brive. Il va en être de même, si ce n'est déjà un fait accompli, à Tours et Cahors.

C'est une grève de solidarité que les syndicats de cheminots de ces villes ont décrétée pour appuyer les revendications des trois mille ouvriers des ateliers de Périgueux, qui font la grève des bras-croisés depuis le 13 janvier.

LES CHAUFFEURS DE TAXIS

Une certaine agitation règne parmi les chauffeurs de taxis de Paris, qui se plaignent de ne plus pouvoir, aux tarifs actuels, arriver à couvrir leurs frais. En vue de faire valoir leurs réclamations, leur syndicat vient de prendre l'initiative d'un grand meeting, qui aura lieu lundi prochain, à huit heures et demie, à la salle Wagram.

LES CHEMINOTS ITALIENS

La grève des chemins de fer est presque générale dans l'Italie du nord et dans l'Italie du centre, tandis que dans l'Italie du sud, le mouvement a échoué. Les organisations catholiques, dans toute l'Italie, ont refusé d'adhérer au mouvement, c'est ce qui a permis au gouvernement d'assurer, avec l'aide des troupes, la circulation de quelques trains sur les lignes principales. Les mesures adoptées par le gouvernement pour le maintien de l'ordre sont d'une rigueur extrême. Les trains sont escortés par des détachements de troupe munis de mitrailleuses.

D'autre part, les derniers renseignements parvenus à Rome permettent de dire que la grève des cheminots a échoué dans le sud de l'Italie et en Sicile, où le service continue à être assuré normalement sans incident. A Rome, la grande majorité du personnel a pris régulièrement son service. Toutefois, un pourcentage d'absences assez élevé a été constaté parmi les mécaniciens.

Et les P. T. T. vont reprendre le travail

Rome, 22 janvier. — Le Congrès national des fonctionnaires des P. T. T. a décidé la reprise du travail.

VIOLENTE BAGARRE AU HAVRE entre Marocains et dockers

Une grave bagarre s'est produite, hier après-midi, au Havre, entre des travailleurs marocains et des dockers. Ceux-ci, au nombre de plus de 600, étaient réunis sur le quai habituel d'embauchage, quand des Marocains arrivèrent et, sans autre explication, tirèrent des coups de revolver sur la foule. Un docker tomba, atteint d'une balle dans la bouche. Aussitôt la foule se précipita sur les Marocains et les lyncha. La bagarre prit une grande extension. Plusieurs commissaires de police furent transportés en toute hâte sur les lieux et des voitures d'ambulance commandées.

Il y a quatorze blessés très grièvement, dont sept Marocains.

Pendant que l'on transportait les blessés à l'hôpital, les ouvriers des quais ont organisé, dans le quartier Est de la ville, une véritable chasse à l'homme, lynchant tous les Marocains rencontrés. La police a dû faire rentrer ceux-ci dans leur camp, qui a été consigné et gardé.

LES COMPLOTS PRUSSIENS aux Pays rhénans

Une édifiante découverte

La main de Berlin

La « Gazette de Francfort » annonce que Thon, directeur de la police de Wiesbaden, a été arrêté lundi soir par les autorités françaises, en raison d'une attaque projetée contre le journal centriste de Wiesbaden, la « Rheinische Volkszeitung ». Ce journal donne sur les origines de l'affaire les curieux détails que voici

Il y a quelque temps, le directeur de la police de Wiesbaden fit recherches par des agents secrets des gens qui fussent disposés, moyennant une forte rétribution, à commettre un attentat contre le docteur Dorten, le créateur de la république rhénane, et ses acolytes. Il fit venir chez lui un communiste de Wiesbaden, qui lui avait été désigné comme susceptible d'accepter le marché et, de plus, disposé à l'exécuter.

Il lui déclara que le gouvernement de Berlin lui avait donné l'ordre de se débarrasser de Dorten et de ses collaborateurs. Une récompense d'un million de marks était assurée à celui qui effectuerait cette mission.

Le communiste s'étant déclaré prêt à se charger de l'affaire, la direction de la police lui remit des revolvers et du poison. On lui assura que si Dorten était réellement écarté — en allemand: « gesaitigt » — par lui, il serait pourvu à sa sécurité. On le ferait passer immédiatement en Allemagne non occupée, et, une fois à Berlin, on lui remettrait le million promis.

Ce soudard, qui avait déjà reçu des sommes rondelettes, eut l'imprudence d'écrire au directeur de la police, M. Thon. La missive tomba dans les mains de la police secrète française, qui apprit en outre que plusieurs membres du cabinet prussien étaient mêlés à l'affaire.

LE DIMANCHE du *JOURNAL DE ROUBAIX*

VOICI le sommaire de notre Supplément Hebdomadaire Illustré qui paraîtra dimanche :

PAGE I

Chronique de la Semaine : M. Millerand.
Le nouveau *Président de la République* : M. Deschanel. (Portrait de M. Deschanel.)
Echos.
Curiosités scientifiques.
Pensées et impressions.

PAGE II

LA GUERRE MONDIALE. — Offensive de Champagne et d'Artois, en septembre 1915.
Le général Fayolle. (Portrait du général.)
Parmi les ruines : Le beffroi de Béthune. (Vue du beffroi.)

PAGE III

DANS LES PAYS ENVAHIS. — L'occupation à Roubaix, Wattrelos, Lille, Dottignies et Estaimpuis.
On remplace les cloches volées par les Allemands : La nouvelle cloche de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. (Vue de la cloche.)

PAGE IV

Conte du dimanche : Le faux Durand, Eugène Devreton.
Hommage à Mme Bartet. (Portrait de Mme Bartet.)
Sourires.
Le Jeu de Dames.
Recettes de cuisine. — Conseils pratiques.

LE NUMERO : DIX CENTIMES

Les Ventes publiques de Laines à Roubaix

M. Emile Nys, courtier-juré, 10 et 12, rue *Racine, à Roubaix, procédera, mardi 27 janvier*, à 2 h. 30 du soir, et mercredi 28 janvier, à 9 h. 30 du matin, dans le local de la Bourse, à la vente publique : 1° de mèches et déchets d'industries diverses; et 2° de blousses, laines lavées, laines brutes et écarts.

Vingt et un mandats d'arrêt pour vols aux Régions libérées

Depuis quelque temps, de nombreux vols avaient été commis aux services des régions libérées, à Sutory, à Villacoublay et à Saint-Cyr.

Des *magnétos*, des pneus, des outils, des couvertures militaires, de l'essence et des denrées alimentaires disparaissaient comme à plaisir.

Une enquête de la première brigade mobile a fait découvrir, chez un brocanteur de la rue de Silly, à Boulogne-sur-Seine, quantité d'objets volés, et M. Lacombiez, juge d'instruction à Versailles, a décerné, hier, vingt et un mandats d'arrêt contre les voleurs et recéleurs.

LES AFFAIRES D'INTELLIGENCE AVEC L'ENNEMI

Conclusions d'incompétence

Me Spriet, avocat au barreau de Lille, vient de déposer des conclusions d'incompétence dans trois affaires importantes d'intelligence avec l'ennemi et qui sont actuellement à l'instruction devant la justice militaire. Ce sont : l'affaire Burlion, inculpé d'avoir vendu aux Boches une partie de la forêt de Mormal; celle de Walle, le garde-champêtre de Neuville-en-Ferrain, et celle du banquier Desrousseaux, accusé de trafic d'or et de titres.

Si ces conclusions étaient adoptées, ces affaires passeraient à la juridiction civile.

Le cas d'un interprète douaisien

Marcel Derck a été interprète à Douai pendant l'occupation; plusieurs témoignages ont été portés. Il aurait fait preuve de cruauté envers les Douaisiens, encourageant même les sévices des Boches.

L'affaire Cassellari

L'examen de diverses pièces aurait fourni de précieux renseignements sur certaines personnes.

L'instruction cherche à établir si Cassellari a proposé à certaines personnes la disparition de pièces des dossiers ou s'il a été sollicité.

Cassellari n'a pas agi comme interprète, mais comme officier français ayant mêmes pouvoirs que ses collègues anglais.

Une arrestation à Dunkerque

Un sujet suisse, Kesner, a été arrêté, à Dunkerque. Il aurait rempli les fonctions de policier boche pendant l'occupation.

L'ECHENILLAGE

Il est rappelé aux exploitants de propriétés closes ou non closes : propriétaires, usufruitiers, administrateurs, régisseurs, fermiers, métayers ou usagers qu'en exécution de l'arrêté préfectoral du 24 décembre 1912, ils sont tenus :

1° D'écheniller ou de faire écheniller les arbres, arbustes, haies, buissons, les haies des routes, des chemins et des voies ferrées, les bois et forêts sur une lisière de 30 mètres en bordure des champs ;

2° De procéder ou de faire procéder à la destruction des hannetons ;

3° De détruire ou de faire détruire les chardons, la cuscute, l'épine-vinette, l'orobranche ;

4° De détruire ou de faire détruire le gui sur tous les arbres.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Association Amicale des anciens élèves de l'Institut Turgot. — Le Comité de l'Association, renouvelé dans la séance de réunion générale du 16 janvier, vient de former son bureau, dont voici la composition. Président, Duhurcq; vice-présidents, Schwartz, Dansette; secrétaire général, Quivy; secrétaire, Delcourt; trésorier général, Jorion; trésorier, Albert Losfeld; commissaire de presse, Maurice Losfeld; bibliothécaire, Debock; garde matériel, Deman; commissaires : Delplanque, Delescluse, Nevejans, Knoff, Lemez. La bibliothèque sera ouverte dimanche 25 janvier, de 10 h. 30 à 11 h. 30.

—— **Association Amicale des anciens élèves du Moulin.** — Réunion des membres de la commission dimanche matin, à 9 h. 30, café Pandore. Le même jour, de 10 h. à midi, M. Delrue, trésorier de l'Amicale, se tiendra à l'école de la rue Chanzy, pour le paiement des cartes vendues et la remise des non-placées.

—— **Syndicat des employés** (section de la banque). — Réunion le dimanche 25 janvier, à 9 h. 30, au siège. Sont invités les employés de Roubaix et de Tourcoing.

—— **Harmonie du Moulin.** — Samedi, à 20 h., répétition générale et instruction pour la sortie du lendemain.

—— **Syndicat des ouvriers bressiers de Roubaix-Tourcoing et environs.** — Réunion générale des ouvriers et ouvrières, au siège, le 23 janvier, à 19 h.

WATTRELOS. — Archers de l'Union du Bas-Chemin. — Dimanche 25 janvier, réunion à 14 h., au local pour la fête de St-Sébastien.

WASQUEHAL. — La sous-section des Mutilés se réunira le dimanche 25, à 10 h., au siège chez M. Edouard Biz, 5, rue Ferrer. Ordre du jour : Compte-rendu de la caisse; questions importantes. Les membres sont priés de se munir de papiers de réforme pour permettre de remplir un état demandé par M. le Préfet.

TOURCOING. — Syndicat des employés (section des transports). — Réunion le dimanche 25 janvier, à 9 h. 30, 8, place de la République.

—— **Cercle Orphéonique l'Amitié**, 264, rue du Blanc-Seau. — Demain, samedi, aux heures habituelles, répétitions partielles et générales. Présence indispensable.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI VENDREDI 23 JANVIER :

Aujourd'hui, saint Fabien; demain, saint Timothée.
23e jour de l'année.
Soleil : Lever à 7 h. 24 ; coucher, 16 h 30.
Lune : Nouvelle lune du 21. Dernier quartier le 28.
Ecole nationale des Arts industriels : Bibliothèques ouvertes de 8 à 12 h. et de 14 à 20 h.

LE CONCOURS des Grandes Familles du Nord aux Armées

A l'issue de la réunion du 11 janvier dernier, à Roubaix, M. Groussau, député du Nord, avait fait part aux organisateurs du concours des grandes familles du Nord aux armées, de sa décision de doter le concours d'un prix.

M. Groussau vient de faire parvenir ce prix. A la fin de la lettre très pleine de cœur qu'il adresse au Comité, il ajoute ces lignes : « Vous pouvez inscrire pour la même somme, qu'il tient à votre disposition, mon ami, M. Louis Sion, de Tourcoing, aîné de treize enfants, ayant épousé la plus jeune de douze, et père lui-même de neuf enfants. »

Nous souhaitons que l'exemple donné par MM. Groussau et Sion soit suivi. Il faudrait que le Comité d'organisation disposât d'autant de prix qu'il y a eu dans notre région de grandes familles de combattants.

Si la reconnaissance envers nos poilus, dont il a été tant parlé au sortir de la grande tourmente n'est pas un vain mot, il en sera ainsi, car voilà un excellent moyen d'en récompenser un grand nombre de façon tangible.

LES PREMIERS DOSSIERS

Ces jours derniers, 914 familles du Nord avaient envoyé leur dossier familial. Ces 914 familles ont 6398 enfants (six mil trois cent quatre-vingt-dix-huit), soit plus de sept enfants, en moyenne, par famille.

4.822 ont été mobilisés et 908 tués.

Au Ravitaillement

Tous les jours aux Halles Vente Libre de : Eau de Javel et Brosses; Beurre de miscl, 14 fr. 50 le kil.; Beurre de Normandie, 16 fr. le kil.; Margarine, 7 fr. le kilo.

VIN ROUGE (le litre 1.60) 1 litre par personne — Vendredi de 8 à 11 h., 6e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 5e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE. 0.30 le kilo (3 kil. par pers.) — Vendredi, de 8 à 11 h., 10e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 1er jaunes et vertes.

VENTE DE CHAUSSURES NATIONALES — Vendredi 23. 6e series; samedi 24, retardataires du 6 secteur.

Le magasin de vente est ouvert tous les jours le matin de 8 à 11 h. 30 et le soir de 2 à 5 h. 30. Se munir de sa carte de denrées.

RAVITAILLEMENT POUR LES CHEVAUX. — Vendredi 23, lettres S à Z.

Les propriétaires de plus de 10 bêtes devront spécialement se présenter samedi 24, sans attendre une convocation.

Le paiement devra être fait avant l'enlèvement au Service de la Voirie, rue Neuve (1er étage), bureau, 4, au prix de 97 fr. le 100 kilos.

LA FALSIFICATION DES DENRÉES ALIMENTAIRES. — Il a été constaté que les denrées alimentaires sont de plus en plus falsifiées, particulièrement le lait et le beurre.

A ce sujet, l'Administration municipale croit devoir rappeler aux intéressés, les prescriptions du règlement de police municipale, concernant la vente de ces denrées.

1. *Lait pur.* — Ne peuvent être vendus librement comme lait et sans indication spéciale, que les laits qui répondent aux exigences de l'article 720 du règlement précité.

2. *Lait écrémé.* — Ces laits ne peuvent être mis en vente que s'ils sont renfermés dans des récipients portant de manière très apparente, sur des étiquettes fixes et en caractères d'au moins 20 m.m. de hauteur, la mention : « Lait écrémé ».

Les récipients ne portant aucune mention sont considérés comme contenant du lait pur.

3. *Beurre et margarine.* — Il est interdit de fabriquer du beurre et de la margarine dans les mêmes locaux; la même interdiction est faite aux débitants.

Les locaux dans lesquels on fabrique ou conserve en dépôt, et où l'on vend de la margarine, doivent porter une enseigne indiquant, en caractères apparents d'au moins trente centimètres de hauteur, les mots : fabrique, dépôt ou de débit de margarine.

Le service compétent a reçu des instructions pour veiller à l'exécution des prescriptions qui précèdent.

POUR LES EMPLOYÉS DE BANQUE ET D'ADMINISTRATION. — L'Union Syndicale des Employés organise une réunion, en son siège, Café du Demi-Cercle, Place Notre-Dame, samedi, à 18 h. 30, en faveur des employés de banque et d'administration. Les employés syndiqués et non-syndiqués, sont invités.

L'UNION NATIONALE DES MUTILES ET RÉFORMÉS (Section de Roubaix) nous prie d'insérer :

En vue d'un secours probable, nous prions nos adhérents de bien vouloir se présenter au siège, Café Français, 34, Grand'Rue, le vendredi 23 courant, afin d'établir les listes qui nous sont nécessaires pour régler la distribution.

Vendredi 23, lettre D de 17 à 20 h.

Les retardataires des lettres A, B, C, Da passeront le mardi 27, aux mêmes heures.

LE REMPLACEMENT DES MATELAS. — On nous communique cet avis :

« Les demandes d'avance en nature sur bons de réquisition ennemie (matelas), n° 12-R, 95-R, 158-R à 203-R inclus, seront satisfaites le vendredi 23 janvier, à la Station-Magasin de Roubaix-Laboureur. »

RECRUTEMENT DE PREPOSES D'OCTROI ET D'AGENTS DE POLICE. — La Mairie nous communique :

« Des concours auront lieu prochainement à la Mairie de Roubaix.

» Les postulants doivent être domiciliés à Roubaix, être de nationalité française, jouir de leurs droits civils et être aptes au point de vue physique pour remplir ces emplois. Ils doivent en outre avoir satisfait à leurs obligations militaires et ne pas être âgés de plus de 30 ans.

» Les demandes pour participer à ces concours devront être adressées à M. le Maire avant le 1er février 1920. »

CHUTE DANS UN ESCALIER. — Hier après-midi, tandis qu'il était en visite chez un ami demeurant 86, rue Pierre-de-Roubaix, un vieillard, J.-B. Delcourt, 64 ans, rue Bernard, 23, perdit l'équilibre dans l'escalier du premier étage et, dans sa chute, se fractura le col du fémur droit. Après lui avoir donné des soins, le docteur Dupré l'a fait admettre à l'hôpital de la Fraternité.

UN VOL A L'ATELIER. — Un ouvrier de l'usine Lefebvre et Bastin, rue Racine, Euman Fernand, 23 ans, rue de l'Epeule, cour Lampe, 38, avait laissé dans son vestiaire, au vestiaire, un porte-monnaie contenant 17 fr. environ et un médaillon dans lequel se trouvaient deux photographies. Durant la journée, porte-monnaie et médaillon disparurent. Plainte a été déposée au commissariat du 2e arrondissement.

LE VOL D'UN BIDON DE PETROLE. — Au sujet de ce vol, M. Louis Richomme, l'épicier chez qui a été trouvé le bidon de pétrole, nous prie de dire que sa bonne foi avait été surprise. Il avait acheté, en effet, ce pétrole et l'avait payé au cours du jour, mais ne supposait pas que ce fut le produit d'un vol. D'ailleurs le procès-verbal pour recel que nous annoncions avoir été dressé à sa charge, n'a pas eu de suite. Seul dans cette affaire le voleur, François Debaisieux, aura à répondre devant la justice du délit commis.

COOPÉRATIVE ROUBAISIENNE DE CONSOMMATION, 42, rue Ste-Thérèse. L'assemblée générale étant fixée au 29 février, les actionnaires désirant poser leur candidature comme membre du Conseil d'administration sont priés d'adresser leur demande au siège social, pour le 31 janvier, dernier délai. 42384d

LE CHARBON LE TENTAIT. — A la gare annexe un jeune gamin, Paul Picher, 15 ans, demeurant rue de la Guinguette, 70, a été l'objet d'un procès-verbal pour vol de charbon dans un wagon.

IL DOIT PURGER SA PEINE. — Jeudi après-midi, la Sûreté a arrêté, à son domicile, 16, rue Paul Bert, un ouvrier peintre, Léon Dumont, 28 ans, qui, par jugement du Tribunal correctionnel de Lille en date du 20 juin dernier, avait été condamné à 6 mois de prison.

HALLE FLIPO : En vente un wagon pain d'épices au miel extra 3.50 le kilo. Chester 9.30 et 10.00 le kilo. Gruyère 12, Hollande, etc. Vin 2.00, blanc fin 2.95. Beurre 14 et 15, extra 15.50. Chocolat. 42911d

ARRESTATION D'UN EXPULSE. — En vertu d'un arrêté d'expulsion en date du 5 mai 1919, la police de la Sûreté a arrêté, rue Daubenton, Julien Visene, 36 ans, broussier, domicilié au 58 de cette même rue.

50 0/0 AUX PROPRIÉTAIRES. — Pour réclamer à l'Etat, adressez-vous, dès maintenant, chez **J. Vandenbosch**, gradué en droit, 6, rue Pellart, de 2 à 4 heures. 41441

IL VOULAIT JOUER DU REVOLVER. — Un ouvrier apprêteur, Victor Dubois, 21 ans, demeurant rue de Condé, 61, menaçait depuis quelque temps son amie. Lundi soir, il sortit même de sa poche un revolver qui, sans doute n'était pas au cran d'arrêt, car le coup partit sans heureusement blesser personne.

Une rumeur circula de suite dans le quartier de la rue d'Alger où habite chez ses parents l'amie de Dubois et, de bouche en bouche, c'est bientôt d'un drame qu'il fut question.

Le jeune homme, effrayé de son geste, se rendit mardi soir à la gendarmerie pour s'y constituer prisonnier. Avertie par téléphone, la police vint le chercher et le conduisit à la prison municipale d'où il a été transféré dans le courant de la journée d'hier à Lille.

Dubois sera poursuivi pour menaces sous condition et port d'arme prohibée.

UN CALENDRIER EST DONNÉ GRATIS avec chaque kilog de Chicorée Pasteur. 534-2

ACTE DE PROBITE. — Dimanche matin à la Caisse d'Epargne, une somme de 300 fr. fut trouvée par M. Noclain, demeurant 21, rue Jacquard, à Croix, qui s'empressa d'en avertir l'employé de service. Peu de temps après, ce dernier apprenait que le propriétaire de cette somme était M. Lecomte, rue de la Balance, à Roubaix, qui n'eut qu'à se rendre au domicile de M. Noclain pour reprendre le bien perdu. Nous adressons toutes nos félicitations à M. Noclain pour ce bel acte de probité.

CROIX

AU RAVITAILLEMENT. — Vente libre tous les jours, 97, rue Jean-Jaurès : Beurre extra fin, 15 fr. le kilo; pommes, 0.35 le kilo; vermicelle, 1.25 les 250 gr.; confiture, 2.50 les 500 grammes; fromage, 1.40 les 125 gr.; huile, 5.00 le litre; sardines, 1.90, 1.60, 1.55; sel fin, 0.35 le kilo; cristaux, 0.35 le kilo; savon Sunlight, 1.00 le paquet; savon mou, 1.00 le kilo; cirr, 4.50 le kilo; bougies, 0.15 pièce.

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES POUR HOMMES le dimanche 25, de 8 à 11 heures, 97, rue Jean-Jaurès : Chaussures de fatigue, 31 fr.; chaussures de repos, 21 fr.

LA RENAISSANCE INDUSTRIELLE. — La filature de cotons cardés et peignés « La Cotonnière de Croix » a été remise partiellement en marche le 20 janvier.

WASQUEHAL

L'ETABLISSEMENT DES LISTES pour l'élection des membres de la Chambre départementale d'agriculture doit avoir lieu avant le 25 janvier. Les personnes (hommes et femmes) se trouvant dans les conditions voulues pour être électeurs sont invitées à en faire la déclaration au secrétariat de la Mairie, avant le 25, dernier délai.

DISTRIBUTION D'AVOINE. — Les propriétaires de chevaux qui n'ont pas reçu d'avoine sont priés de se présenter le vendredi 23, de 14 à 16 heures, Deux sacs par cheval, à 96 fr. les 100 kilos. Le dernier délai pour la remise des sacs vides est fixé au samedi 24, au soir. Les sacs non rendus seront facturés 10 fr.

WATTRELOS

LES ÉCUMEURS DE TRAINS. — Des marchandises dérobées retrouvées dans un fossé. — Mercredi soir, M. Baladoux, commissaire de police, était avisé par un donneur que des ballots volumineux avaient été trouvés à la Martinoire, dans le fossé qui longe la voie ferrée de Tourcoing à Mouscron.

Se rendant sur les lieux, la police constata que les paquets étaient au nombre de cinq, dont un, éventré, laissant voir des rouleaux de paille destinés à la fabrication des chapeaux. Les marchandises furent enlevées et déposées à la ferme Pouvet, qui se trouve à proximité. M. le chef de gare de la police vitesse de Tourcoing, averti, reconnut des colis destinés à des particuliers de Tourcoing. L'un d'eux contenait un ventilateur, et l'autre, un appareil de filature, en émaille.

Le vol a dû être commis la nuit précédente, dans le train venant de Mouscron. Les malfaiteurs, dérangés sans doute dans leur travail, ont caché la marchandise en cet endroit désert, avec l'intention de venir en prendre possession au moment propice.

Une enquête est ouverte par la police de Wattrelos, qui a averti la police de Mouscron. Les voleurs doivent, sans nul doute, avoir fait le voyage depuis Mouscron et accompli le cambriolage du wagon pendant le stationnement du train à la frontière. Le personnel de la gare fera remettre les objets aux destinataires.

RAVITAILLEMENT. — Période du 26 janvier au 6 février. — Jours de distribution, de 6 h. 45 à 11 h. 45, dans l'ordre des numéros de cartes de ravitaillement. Ration par personne : Graisse végétale, 500 gr., pour 2.50; fromage de Hollande, 125 gr., pour 1.50; café, 250 grammes, pour 2 fr.; sucre, 450 gr., pour 1.50; confiture, 200 gr., pour 1 fr.; huile d'olive, un tiers de litre, pour 1.75; allumettes, 2 boîtes, pour 0.25; soit un coût total de 10 fr. 50 par personne.

heures, Magasin municipal, rue de la Poste, vente **Beurre et fromage.** — Samedi 24, de 14 à 17 libre de beurre de Normandie et de fromage de Hollande : Beurre, 14 fr. le kilo; fromage, 12 fr. le kilo.

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES AMÉRICAINES tous les jours de la semaine, de 14 à 17 heures, au Magasin municipal, rue de la Poste. Chaussures de fatigue à 21, 31 et 35 fr.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX. — Une vente d'avoine aura lieu à l'Abattoir les lundi 26 et mardi 27, dans l'ordre ci-après : Pour le canton Nord, le lundi 26, de 8 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.; pour le canton Est : le mardi 27, mêmes heures.

La ration est fixée à 75 kilos d'avoine et 25 kil. d'orge pour 96 fr.

Tous les propriétaires de chevaux et mulets inscrits à la Mairie peuvent prendre part à cette vente.

DANS LES DOUANES. — M. Servais est nommé contrôleur adjoint à Wattrelos-Gare, en remplacement de M. Terrier, qui passe comme principal à Paris.

ENLÈVEMENT DE DÉCOMBRES. — La Mairie communique l'avis suivant :

« Les propriétaires d'immeubles irréparables ou détruits par faits de guerre, qui désirent la démolition ou l'enlèvement des décombres, peuvent s'adresser à l'Abattoir, service de la Reconstitution. »

VENTE DE FUTS. — La Mairie nous communique :

« Mercredi 28, de 8 à 10 h., à l'Abattoir, vente de fûts aux titulaires de cartes vertes du 1er bureau (innovation), numéros 1.501 à 1.650. Prix et conditions de vente : Fûts à saindoux à 4 fr. Il ne sera vendu qu'un seul fût par ménage. Se munir de la carte de ravitaillement du Comptoir hollandais. »

ELAGAGE DES ARBRES. — La Mairie nous prie d'insérer :

« Les haies en bordure des chemins ne doivent jamais dépasser 1m,50 de hauteur.

» Les arbres dont les branches empiètent sur le sol des voies publiques seront élagués et les branches coupées à l'aplomb des limites de ces voies. Ces prescriptions devront être observées pour le 1er mars 1920. Passé ce délai, il sera dressé contravention aux retardataires. »

TROIS ARRESTATIONS POUR FRAUDE. — Mardi soir, les douaniers du poste de Leers ont arrêté la femme Louise Dutheit, 34 ans, demiciliée à Bruxelles, qui tentait de passer la frontière avec 2.000 cigarettes dissimulées dans un faux-jupon.

— Mercredi, les douaniers de service au Buisson visitaient le tramway de Leers, quand ils avisèrent deux individus qui leur paraissaient suspects. Sur la demande des fonctionnaires, ils affirmèrent ne rien transporter en fraude, mais, visités, ils furent trouvés porteurs de chacun plusieurs kilos d'allumettes. Ce sont les nommés Emile Guelle et Raymond Verstraete, domiciliés à Lille.

Conduits au poste, ils se livrèrent à des voies de faits envers les douaniers, et seront poursuivis pour rébellion.

Les trois fraudeurs ont été remis entre les mains de la gendarmerie, qui opérera leur transfert à la maison d'arrêt de Lille.

LANNOY

AU RAVITAILLEMENT. — On nous communique : « Dimanche 25 janvier, de 8 à 10 heures, vente publique, au magasin du ravitaillement, de chaussures de repos à 21 fr.; bottines américaines, 31 fr. »

LYS

AU RAVITAILLEMENT. — On nous prie d'insérer : « Samedi 24 janvier, vente libre de toutes denrées; le fromage sera vendu 9 fr. le kilo; semelles en cuir, grandes pointures, 3 fr.; petites pointures, 2.50. »

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1919. — Naissances, 89; mariages, 153; décès, 74. La population au 31 décembre était de 6.526 habitants.

LA FIÈVRE APHTEUSE. — Un rapport de M. le vétérinaire sanitaire Dupire, de Lannoy, constatant l'existence de la fièvre aphteuse sur des animaux appartenant à M. Dubar Louis, cultivateur à Lys-lez-Lannoy, sur la proposition de M. le vétérinaire départemental en chef, un arrêté a été pris déclarant infecté de fièvre aphteuse le territoire désigné ci-après : Toute la partie du territoire comprise entre la rue de Wattrelos, à Lys, depuis la rue de Leers jusqu'au chemin des Trois-Ponts, chemin des Trois-Ponts et rue de Carihem jusqu'au passage à niveau ligne de chemin de fer, jusque la gare de Lannoy, rue du Bois jusque la rue de Leers et la rue de Leers jusque la rue de Wattrelos. Ce territoire est divisé en deux zones : la première, dite zone d'interdiction, comprend : la partie de ce territoire situé dans un rayon de 300 mètres autour de l'exploitation Dubar et de ses dépendances; la deuxième, dite zone d'observation, comprend le reste du territoire déclaré infecté.

FABRIQUE DE GROSSE VANNERIE
ROTIN ET OSIER
A. AELBRECHT, rue du Gaz, 48, MOUSCRON
42481

TOURCOING

AUJOURD'HUI, VENDREDI 23 JANVIER :

Service des dommages de guerre : Réception des dossiers à la Mairie : de 8 h. 30 à midi, numéros 16.301 à 16.350. Le bureau est fermé l'après-midi.

Hôtel de Ville : Les bureaux sont ouverts au public : le matin, de 10 h. à midi; le soir, de 2 à 4 heures.

AU RAVITAILLEMENT

UNE VENTE DE VIN ROUGE. — Conditionnement (place Sébastopol). — Le samedi 24, 1 litre par personne pour : secteur 7, cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 h.; impairs, de 9 à 10 h.; cartes roses, pairs, de 10 à 11 h.; impairs, de 11 à 12 h.

Secteur 8, cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 h.; impairs, de 3 à 4 h.; cartes roses, pairs, de 4 à 5 h.; impairs, de 5 à 6 h.

L'inscription du charbon. — Le samedi 24, secteur 12, cartes grises, de 8 h. 30 à 11 h. 30; cartes roses, de 2 à 4 h. 30. 1 et 2 personnes, 100 kil. pour 11 fr. 50; 3, 4 et 5 personnes, 150 kil. pour 17 fr. 25; 6 personnes et plus, 200 kil. pour 22 fr. Les personnes sont priées de bien se conformer aux instructions.

LES SAPEURS-POMPIERS. — L'élection au Conseil supérieur. — Le collège électoral des corps de sapeurs-pompiers est convoqué, pour le dimanche 25 janvier 1920, à l'effet d'élire un représentant au Conseil supérieur des Sapeurs-Pompiers. Le scrutin sera ouvert à l'Hôtel de Ville (petite salle des mariages), de 8 heures du matin à midi.

LES SOINS MÉDICAUX AUX VICTIMES DE LA GUERRE. — Les blessés et malades français de la Grande Guerre, sont priés de se présenter à la Mairie pour se faire inscrire sur une liste spéciale afin de recevoir gratuitement les soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques que leurs blessures ou maladies peuvent occasionner. Se munir du certificat de réforme, titre de pension ou de gratification, etc....

UN ATTELAGE TAMPONNÉ PAR UNE AUTOMOBILE. — Le chauffeur de M. Georges Christiaens, brasseur à Aelbecke, M. Achille Heindrickx, passant avec son automobile, rue de l'Hôtel de Ville, hier soir, vers quatre heures et demie, quand il entra en collision avec l'attelage de M. Maurice Bulteau, entrepreneur à Roubaix, conduit par le domestique, M. Floris Cornille, domicilié à Croix, 250, rue des Ogiers. Sous la violence du choc les chevaux ont été légèrement blessés.

La police a ouvert une enquête sur les circonstances de l'accident, afin d'établir les responsabilités.

LES VOLS AU CIMETIÈRE. — Nous avons signalé le vol commis au cimetière du Pont-de-Neuville, par la femme Cornard-Marescaux. Le mari de cette dernière nous prie de dire qu'il n'a plus rien de commun avec cette femme, le divorce ayant été prononcé à son profit.

GRANDE BAISSE SUR LES ŒUFS. Œufs belges garantis frais 0.55 et 0.65. Beurre de table 7.25, 8.00 le ½ kilo. H. Germain, 10, Gr.-Place. 42910d

VIOLENCES LÉGÈRES. — Sur la plainte de Mlle Marguerite Vromant, soigneuse, rue de Roncq, M. Beuvet, commissaire de police du 2e arrondissement, a verbalisé à la charge d'un journalier habitant rue de Roncq, lequel s'est livré à des voies de fait sur la plaignante.

LE SAOL est supérieur à la meilleure lessive, le paquet 0.45. 452

MOUVAUX

AU CONSEIL MUNICIPAL. — La déclaration de M. Desurmont, ad